Détours...

Bulletin Municipal de Reichshoffen - Nehwiller

Été 2012

Journée de l'Environnement,
samedi 31 mars

Flâneries autour du plan d'eau,
dimanche 13 mai

Foulées des Cuirassiers,
dimanche 25 mars

Concert de Printemps,
samedi 5 mai

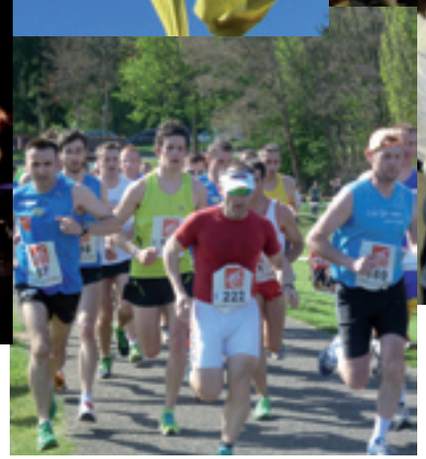

Course de Printemps,
samedi 28 avril

Expo modèles réduits,
7 - 8 et 9 avril

Sommaire

p. 4 à 5 : Actualités
Nehwiller, fête de rue
Piscine, tous à l'eau
Pique-nique, au bord de l'eau
8 mai, double hommage
Espaces verts : nouveautés 2012
Chambres à louer
Fête des Voisins, une première à Reichshoffen
Fête Nationale, nouvelle formule

p. 6 : Municipalité
Les principales décisions du Conseil Municipal
Tribune citoyenne

p. 7 à 10 : Zoom sur... « La section des Sapeurs-Pompiers de Reichshoffen »

p. 11 : Cadre de vie
Rue du Maréchal Mac Mahon, voirie à neuf
Remise en forme au complexe sportif
Le service technique renouvelle les effectifs

p. 12 à 13 : Au cœur de la cité
Emploi : Expérimentation du contrat de 7h par semaine
Les couches lavables... ou comment réduire ses déchets
La mairie à l'heure du développement durable
État civil

p. 14 : École / Culture
Une nouvelle jeunesse pour les murs de l'école
Le Musée fait son cinéma

p. 15 : Calendrier des Manifestations

Mentions légales

Responsable de publication : Monique Pognon.
Rédaction : Nathalie Peter et Marine Leproust.
Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen
Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40 -
site : www.reichshoffen.fr - courriel : mairie@reichshoffen.fr

Crédit photos : Ville de Reichshoffen.
Impression : Imprimerie Commerciale Niederbronn.
Conception de la maquette : Au 19b - Reichshoffen.

Dépôt légal dès parution.

Édito

Chers Habitants,

Il est usuel de demander de l'aide et de s'en remettre aux instances et structures publiques pour répondre aux questions, besoins personnels concernant des difficultés administratives, solution sociale, voire son bien-être, son confort.

Lors de l'épisode orageux du lundi 21 mai, avec les services techniques et les personnes engagés, j'ai pu constater que le mot « solidarité » n'était pas un vain mot. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les voisins se sont entraidés pour vider ici une cave, ailleurs nettoyer un trottoir encombré. Il est vrai que, face à ce déluge, retrousser ses manches était la seule solution. Merci pour cette belle leçon de fraternité.

Pour notre pays, le choix des électeurs pour son président et les députés a eu lieu. Il s'agit maintenant de tenir les promesses tout en n'aggravant pas la situation collective du pays et personnelle de ses citoyens.

Une fois de plus l'espérance a été nourrie, mais sans l'action de tous les Français, collectivement, rien n'est possible.

La politique politicienne c'est une chose, réussir l'économie, le social... c'en est une autre. Et même si le temps des vacances s'annonce pour certains, pas forcément pour tous, l'heure est au travail, à l'engagement, et surtout pas à attendre la facilité.

Néanmoins, je vous souhaite de profiter des belles journées que nous attendons avec impatience, des soirées agréables d'un été chaleureux et convivial.

Bel été à vous toutes et tous.

Votre Maire,
Hubert WALTER.

Nehwiller, fête de rue

À l'initiative du Conseiller Municipal, Jean-Marc Lellé, les habitants de la rue des Cerisiers se sont retrouvés pour une soirée conviviale et festive, le vendredi 25 mai 2012. Une première à Nehwiller !

Pique-nique, au bord de l'eau

Dimanche 8 juillet 2012, la Ville de Reichshoffen et l'Association Reichshoffen Animation vous invitent à un pique-nique au bord du plan d'eau. Une succession d'animations aura lieu dès 10 h aux abords de l'étang.

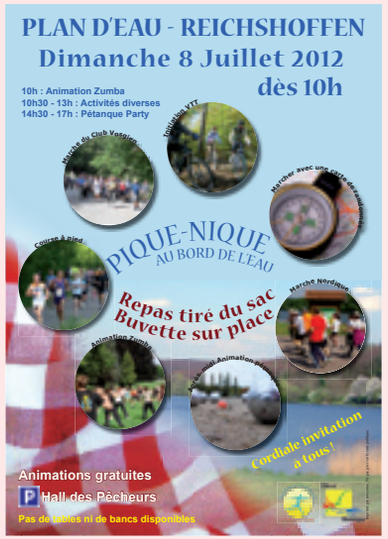

Un nouveau rendez-vous amical et ouvert à tous vous est proposé, l'ambiance sera chaleureuse et festive pour commencer l'été.
Pour débuter cette journée, une animation Zumba vous attend à 10 h. De 10 h 30 à 13 h, plusieurs associations vous proposeront d'autres activités telles qu'une initiation au VTT, « Marcher avec une carte de randonnée », de la course à pied, de la marche nordique, une marche organisée par le Club Vosgien et, de 14 h 30 à 17 h, une pétanque party. Toutes ces animations sont gratuites. Le pique-nique se déroulera au bord de l'eau en toute convivialité.

Repas tiré du sac – Buvette sur place – Pas de tables ni de bancs disponibles - Parking Hall des Pêcheurs.

Piscine, tous à l'eau

Pour la saison estivale 2012, la piscine municipale vous accueille du samedi 23 juin au dimanche 2 septembre, tous les jours de 9 h 30 à 19 h 30.

Au printemps, une fuite a été détectée sur une conduite d'eau. Une course contre la montre s'est engagée afin que la piscine soit prête pour l'été.
Un air de vacances s'installe !
Natation, jeux d'eau, activités sportives ou détente... tout est prévu afin que petits et grands passent un agréable moment.

Prix des entrées : gratuit pour les enfants de – 4 ans ; 1 € pour les enfants 4 à 15 ans et 2 € pour les adultes.

Piscine Municipale
2 rue du Stade - Reichshoffen
Tél : 03 88 80 34 41.

Le Conseil Municipal constate l'avancée des travaux.

8 mai, double hommage

Le 8 mai est célébrée, à l'échelle nationale, la victoire de 1945. La cérémonie de cette année était un peu différente dans notre commune.

Lors de la cérémonie qui s'est déroulée place Jeanne d'Arc, la Croix du Combattant a été remise à Stanislas Roesslinger. Des jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont pris une part active à la commémoration.
2012 marque aussi les soixante ans de la remise de la Croix de Guerre à Reichshoffen. Cette décoration témoigne du patriotisme et du courage de ses habitants durant les années de conflits.
Un livret a été rédigé grâce aux témoignages et aux souvenirs de Marinette Larché et de Fernand Philipps. On y rendait hommage aux déportés du Camp de Neuengamme et de Schirmeck. Des extraits du récit de M. Lucien Fischer (tiré du livre « Abreschviller » de Michel Henry) y ont été repris.
Une exposition, composée de photos légendées datant du 21 septembre 1952, d'extraits de journaux ainsi que de la Médaille de la Croix de Guerre, a été réalisée à l'Espace Cuirassiers pour agrémenter le verre de l'amitié. L'exposition a ensuite été transférée à la Mairie.

Espaces verts : nouveautés 2012

Depuis plusieurs semaines, la campagne de fleurissement communale bat son plein.

Les personnages articulés et les sculptures en bois réalisées pour le 50e anniversaire du jumelage animent les différents espaces verts et mettent en scène le thème 2012 : le travail et les métiers du bois. Au fil de vos balades le long des sentiers reichshoffenois, découvrez ces réalisations et appréciez l'originalité et l'inventivité !

Chambres à louer

Ils poussent comme des champignons, un peu partout dans les communes comme chez les particuliers. Ces drôles de nichoirs ne sont pas destinés à accueillir les oiseaux, ce sont des « hôtels à insectes ».

Au printemps, l'hôtel à insectes a trouvé sa place rue de Kandel. Ce concept favorise la présence des insectes dans le but de lutter contre les parasites des plantes, d'assurer la pollinisation et la biodiversité.
Chaque type d'habitat attire une espèce différente : des boîtes avec ouverture en fente pour les chrysopes, des briques creuses remplies d'un mélange de glaise et de paille pour les abeilles solitaires, du bois sec avec des trous pour les osmies, etc... Il ne reste plus qu'à attendre que les insectes y élisent domicile.

Fête des voisins, une première à Reichshoffen

En 2012, Reichshoffen participe pour la première fois à la Fête des Voisins qui en est à sa 13e édition au niveau national.

Deux collectifs, faubourg de Niederbronn et rue d'Oberbronn, ont répondu à l'appel lancé par la Commune. Le samedi 2 juin, les voisins se sont retrouvés pour une soirée conviviale et animée, autour de succulentes tartes flambées.

Fête Nationale, nouvelle formule

Cérémonie commémorative, défilé, bal, feu d'artifice... sont les ingrédients traditionnels de la Fête Nationale à Reichshoffen. Ils seront à nouveau réunis cette année, non pas le 13 juillet, mais le samedi 14 juillet 2012.

Les festivités démarreront dès 19h sur la place de la Castine et à l'Espace Cuirassiers. L'animation musicale sera assurée en salle par le « Duo Hoffart » et sur le podium extérieur par « Les 3 Dénicheurs ».
Avant le défilé, lampions et torches seront distribués à l'Espace Cuirassiers. Vers 21h15, le cortège s'élancera en direction de la place Jeanne d'Arc, via les rues de la Castine, de Kandel et du Général de Gaulle. Lors de la cérémonie commémorative, seront honorés les musiciens de la musique municipale et les pompiers de Reichshoffen.
Au retour place de la Castine, la fête se poursuivra toujours en musique. La restauration (tartes flambées, grillades et boissons) sera assurée par les associations locales. De quoi faire patienter jusqu'au feu d'artifice, point d'orgue de la soirée, tiré aux alentours de 23h00, depuis le parking Thiergarten.

Les principales décisions du Conseil Municipal

Budget communal :
pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux

En séance du 13 mars 2012, les Conseillers municipaux approuvent les comptes administratifs et de gestion 2011. Ils affectent une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement afin d'en combler le déficit. Un crédit scolaire de 50 € par élève est attribué aux écoles maternelles et élémentaires ; les déplacements à la piscine (12 voyages par cycle scolaire) sont pris en charge par la commune. La subvention allouée à l'Association Culturelle de Reichshoffen s'élève à 340 000 € et le loyer pour l'occupation de la *c*astine passe de 30 000 à 25 000 €.
Les budgets primitifs 2012 sont approuvés. Le budget principal est fixé à 5 660 000 € en fonctionnement et à 4 694 800 € en investissement ; l'assainissement à 913 600 € en fonctionnement et à 805 400 € en investissement et le service photovoltaïque à 43 300 € en fonctionnement et à 16 898,32 € en investissement. Les taux des impôts locaux restent inchangés, de même que la redevance d'assainissement (1,50 €/m^3).
Dans le cadre du projet « Cœur de Ville », la Commune acquiert 10,68 ares de terrain de l'île Luxemburger pour un montant de 124 700 €.
La réalisation des travaux de voirie dans les rues du Maréchal Mac Mahon à Reichshoffen et des Muguets à Nehwiller a été attribuée aux entreprises Sotravest, Sogeca et Ginger. Le Conseil approuve la convention proposée par la Régie d'électricité pour l'entretien et la maintenance de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse.
Les élus votent une motion en faveur du maintien des RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés).

Séance du 24 avril 2012 :
recrutement de saisonniers et travaux au complexe sportif

La Municipalité adhère à l'Association « Immeubles en Fête » et participe à la 13e Fête des Voisins, le vendredi 1er juin 2012 dans les immeubles collectifs.
Pour la saison estivale, la ville a créé plusieurs postes saisonniers : 5 maîtres-nageurs sauveteurs, 4 caissières piscine, 1 adjoint technique pour l'entretien des locaux de la piscine, 7 adjoints techniques pour les services extérieurs.
Après avoir visité les locaux, les conseillers approuvent différents travaux au complexe sportif (voir page 11).
Le Conseil vote une motion en faveur d'une gestion forestière durable.

Tribune citoyenne

Groupe Dynamique et Ambition : « Fête des voisins »

Se rencontrer lors d'un moment convivial dans son quartier, quoi de plus naturel, quoi de plus fraternel.
Si dans certaines rues cela se fait annuellement depuis de nombreuses années, nous avons souhaité cette année nous associer à la démarche nationale « Fête des Voisins » pour favoriser une rencontre entre les habitants d'un même quartier, en l'occurrence les locataires des différents ensembles de logements collectifs.
Bien sûr cela ne va pas sans la mobilisation d'un certain nombre d'entre eux afin d'organiser cette soirée de manière optimale. C'est le même état d'esprit qui vous invite, le 8 juillet 2012 autour du plan d'eau, pour le pique-nique républicain ouvert à toutes et tous.
La fraternité ce n'est pas seulement un concept, un principe de notre république, c'est une attitude responsable avec ses voisins et voisines, qui peut générer des rencontres conviviales dans le respect mutuel.

Hubert WALTER

Groupe Qualité de Vie : « Éclairage sur la nouvelle taxe d'électricité ! »

Lors de la séance du 9 septembre 2011, le conseil municipal a voté une hausse de 4% pour nos prochaines factures d'électricité. Une proposition de 2% de hausse avait été faite mais n'a pas aboutie ! Pourtant ce dernier taux était plus adapté à la conjoncture actuelle ! Soi-disant, cette taxe permettrait de couvrir une partie des investissements d'éclairage public mais la commune s'est toujours bien débrouillée pour financer les évolutions de son éclairage public. Par ailleurs, ces 4% ont été mis en place pour inciter la population à effectuer des économies et à se mettre à jour pour placer des ampoules basse consommation. Le souci est que ces ampoules sont nettement plus chères et moins efficaces au niveau de la luminosité. Tout autre investissement d'économie d'électricité lié au chauffage implique une meilleure isolation, l'achat de nouveau appareils de chauffe ... des coûts supplémentaires pour économiser quelques Euros ... etc ... et même beaucoup d'entres nous ont déjà fait des efforts considérables dans ce domaine et le consommateur est obligé de grignoter encore et encore ! Une famille aisée peut se permettre d'investir pour économiser de l'énergie mais pour une famille défavorisée cela devient impossible ! Restons dans le raisonnable et taxons moins. Attendons-nous à des taxes de plus en plus importantes au niveau des énergies, des poubelles ... etc ... entre autres, depuis 2005 jusqu'à 2011 la taxe d'habitation a augmenté de plus de 27% ... Bon courage pour la suite !

Bernard SCHMITT - Qualité de Vie - contact : qdv2008@laposte.net

La Section des Sapeurs-Pompiers volontaires de Reichshoffen

En France, 79 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires, seuls 16 % sont des professionnels (les autres sont des militaires). Dans chaque département, les sapeurs-pompiers dépendent d'un organisme public, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), financé par les collectivités locales (communes, conseil général) et administré par les élus locaux. Ils sont rattachés au Ministère de l'Intérieur à travers la Direction de la Défense et de la sécurité civiles (DDSC). Leur hiérarchie suit des grades qui correspondent à ceux de l'Armée de terre.
À Reichshoffen, le corps des sapeurs-pompiers a été créé en 1889. Depuis 123 ans, il assure secours et assistance à la population locale.

Participation à la journée de prévention routière pour les classes de CM2 de Reichshoffen.

Historique : 123 ans de services

Grâce au livret réalisé par les sapeurs-pompiers pour le 100e anniversaire du Corps en 1989, nous avons pu retracer la naissance, l'histoire et l'évolution de cette structure au fil des ans.

La création du Corps des Sapeurs-Pompiers de Reichshoffen, à l'initiative du pharmacien Charles QUIRIN, date du 7 juillet 1889. Le Corps comptait alors dans ses rangs un effectif de 34 sapeurs-pompiers volontaires.

Au début, ils travaillaient dans des conditions rudimentaires : l'unique matériel de lutte contre l'incendie était une voiture à seaux d'eau, ces récipients étant destinés à faire la chaîne avec l'aide de la population en cas de besoin. L'eau était alors directement puisée dans les ruisseaux ou dans les fontaines.

Les deux premières pompes foulantes ont fait leur apparition en 1890. En 1894, le Corps fut doté d'une troisième de type aspirante-refoulante, attelée à deux chevaux. Cette pompe était actionnée à la force des bras par 8 sapeurs-pompiers se relayant.

En 1912-1913, la Commune est équipée de son premier réseau d'eau potable, ce qui facilite grandement la tâche des valeureux pompiers. Suite à cet aménagement, le Corps fut doté de voitures dévidoirs équipées de tuyaux et de colonnes montantes pour bouches d'incendie (Hydrant).

En 1926, une échelle mécanique de 14 mètres vient compléter le matériel.

À partir de 1935, le Corps se réorganise et se modernise grâce à la Municipalité qui achète une première moto-pompe remorquable. La première sirène d'alarme a été installée sur le toit du poste d'incendie vers la fin de l'année 1936, en remplacement du tocsin (« Sturmglocke »).

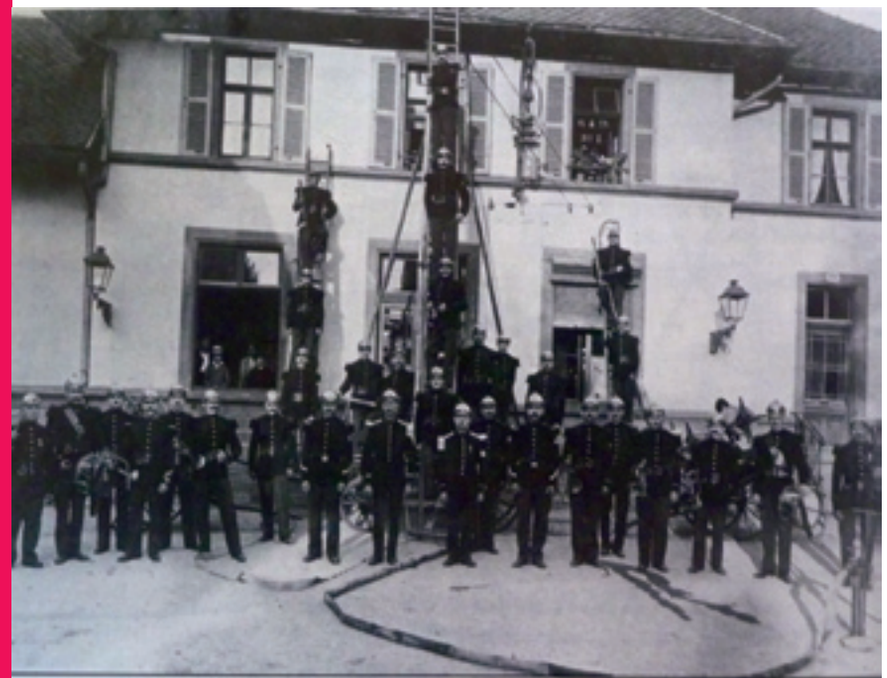

Un bombardement aérien du 15 mars 1945 a entièrement détruit le poste d'incendie. Le nouveau poste a été reconstruit au même endroit (où il est toujours actuellement) au 14 rue du Gal Leclerc. Le Corps réintègre les lieux en 1952.

De 1950 à 1980, l'équipement se poursuit avec l'acquisition d'une moto-pompe (1949), d'une lance à mousse (1950), d'un fourgon de première intervention (1958), d'appareils respiratoires isolants (1977), d'un fourgon-pompe (1984). Suite à plusieurs inondations, le Corps est doté de deux vide-caves et de deux hydro-éjecteurs afin de mieux répondre aux demandes d'intervention, en cas d'inondations des sous-sols.

À partir de 1984, la modernisation s'accentue (achat d'appareils respiratoires, d'un véhicule tout usage...). En 1987, le fourgon-pompe et le VTU sont équipés de postes de radios pour permettre une liaison constante entre les différentes équipes sur le terrain et la caserne. En juillet 1988, les 6 premiers appareils de recherche de personnes («BIP») ont été achetés.

Du nouveau matériel a été acquis plus récemment, notamment un nouveau VTU (véhicule tout usage) et un défibrillateur installé sur la façade de la caserne.

Les chefs de corps successifs de 1889 à nos jours

Charles QUIRIN	1889 - 1894
Joseph WACKERMANN	1894 - 1901
Joseph MITSCHLER	1901 - 1903
Louis RUDLOFF	1903 - 1909
Théo MESSMER	1909 - 1919
Joseph RUFI	1919 - 1920
Alfred NICOLA	1920 - 1941
Auguste SCHALBER	1941 - 1943
Joseph RICKLING	1943 - 1945
Auguste SCHALBER	1945 - 1958
Eugène IFFLAND	1958 - 1966
Charles SCHALLER	1966 - 1974
Georges SCHNEIDER	1974 - 1980
Lucien WEUREITHER	1980 - 1992
André LORENTZ	1992 - 2000
René WEUREITHER	2000 - 2010
Christophe SCHREINER (chef de section)	2010 - ...

Les missions des Sapeurs-Pompiers

En résumé, la mission principale du Sapeur-Pompier est de protéger les personnes, les biens et l'environnement. Celle-ci a nettement évolué au fil des années.

La première idée que l'on associe aux sapeurs-pompiers, c'est le feu. Néanmoins, grâce à l'amélioration des normes de construction, aux règlements de sécurité et à la sensibilisation de la population, la part de la lutte contre l'incendie dans l'activité des pompiers diminue. Les missions se diversifient et se complètent par les accidents de la circulation, les secours à la personne, la protection de l'environnement, etc.

Le graphique ci-dessous illustre parfaitement ces propos d'ordre général et retrace les interventions du Corps de Sapeurs-Pompiers de Reichshoffen au cours des 20 dernières années. Globalement, on observe une augmentation des interventions, avec un record à 305 sorties en 2011. Alors que le nombre de sorties relatives aux incendies reste stable, il y a une très forte progression de la part « Assistance à personne » : de 7 en 1992, on passe à 147 interventions en 2011. Le vieillissement de la population et l'isolement des personnes âgées expliquent en partie cette progression. L'enlèvement des nids de guêpes ou de frelons constitue également une part importante dans l'activité des pompiers. Comparés aux chiffres d'il y a dix ans, les accidents de circulation affichent également un certain recul. Restent les opérations diverses comme les inondations, etc.

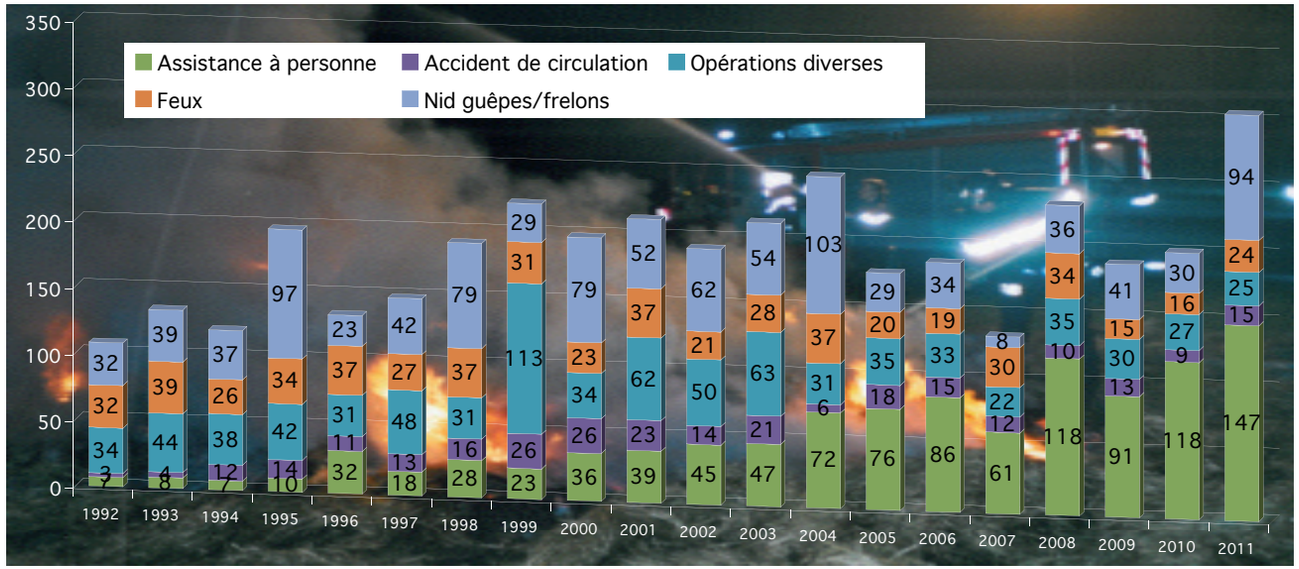

La section des Sapeurs-Pompiers de Reichshoffen recrute

Alors que le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter, paradoxallement, le nombre de Sapeurs-Pompiers diminue. Peut-être souhaitez-vous vous engager au service des autres en intégrant la Section de Reichshoffen ? Christophe Schreiner, chef de section, nous donne la marche à suivre.

Qui peut devenir Sapeur-Pompier ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui, en parallèle à leur profession et à leur vie familiale, sont disponibles pour répondre aux alarmes émises par le centre de traitement des alertes (CTA).

Il faut pour cela être âgé de 16 à 55 ans (une autorisation est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans), jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine inscrite à son casier judiciaire, être en règle au regard du service national et résider à Reichshoffen.

Faut-il remplir certaines conditions physiques ?

Le recrutement des sapeurs-pompiers, même volontaires, est soumis à des conditions d'aptitude physique et médicale, adaptées aux missions à exercer. La sélection des candidats est laissée à l'appréciation du SDIS.

Le candidat peut-il intégrer immédiatement le Corps des Sapeurs-Pompiers ?

Chaque sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale adaptée aux missions exercées dans notre centre de secours, suivie d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

À savoir qu'un sapeur-pompier volontaire s'engage pour une période de 5 ans, la première année étant une année probatoire.

Les pompiers volontaires sont-ils rémunérés ?

Ils perçoivent une indemnité sous forme de vacations horaires ainsi qu'une « prestation de retraite » lorsqu'ils ont accompli au moins 20 ans de services.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Reichshoffen a été créée en 1959. Elle comptait alors dans ses rangs une douzaine de jeunes de 8 à 17 ans. Elle a fermé ses portes en 2000.

Aujourd'hui, les jeunes volontaires sont pris en charge et formés par les centres de secours de Niederbronn ou de Haguenau. Ils y suivent des entraînements physiques et des cours théoriques, des exercices de manœuvre, à raison de 2 fois par semaine. Dans leur 17e année, ils pourront passer le Brevet National de Cadet qui leur ouvre les portes de la Section des Sapeurs-Pompiers de leur localité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre de Secours de Niederbronn au 03 88 09 11 73.

Appel à volontaires

Vous habitez Reichshoffen et vous avez un peu de temps libre en demi-journée, le soir, les week-ends et vous êtes prêt à venir au secours de votre famille, proches ou des amis, des voisins en détresse et surtout éviter de rallonger les délais d'intervention pour l'ensemble de la population de notre ville.

Rejoignez la section des Sapeurs-Pompiers de Reichshoffen qui a besoin d'être renforcée, vu le nombre croissant des interventions.

En 1992, 108 interventions pour un effectif de 27 sapeurs pompiers et en 2011, 305 interventions pour seulement 9 sapeurs pompiers.

Pour tout renseignement, contactez le chef de section, Christophe Schreiner au 06 84 19 06 11 ou la mairie qui transmettra votre demande auprès d'un des membres de la section.

Les membres de la section et surtout la population vous remercient d'avance et vous seront reconnaissants un jour.

Rue du Maréchal Mac Mahon, voirie à neuf

En avril ont démarré les travaux dans la rue du Maréchal Mac Mahon. Ce chantier de grande envergure s'achèvera vers la fin septembre.

Après la rue de Kandel et la rue des Prés, le programme de réfection des voiries se poursuit avec la rue du Maréchal Mac Mahon. La chaussée sera réduite à une largeur de 6 mètres (7 mètres à hauteur des îlots centraux qui sont maintenus dans les virages). Un îlot ralentisseur sera créé entre la rue des Zouaves et le futur accès au lotissement « Le Carré Vert ».
Les cyclistes n'ont pas été oubliés. Les trottoirs mixtes piétons-cyclistes seront aménagés avec quelques espaces verts les séparant de la chaussée.
Les réseaux électriques, téléphoniques et vidéo seront mis en souterrain. L'éclairage public sera remplacé et de nouveaux candélabres installés.
L'aménagement de cette rue a été confié aux entreprises Sotravest et Sogéca. Le montant des travaux est estimé à 862 774,37 €. La rue du Maréchal Mac Mahon étant une route départementale, les travaux dans l'emprise de la chaussée seront pris en charge par le Conseil Général.
Ce chantier engendre des perturbations tant pour les riverains que pour les automobilistes en transit. La Ville les remercie pour leur compréhension.

Remise en forme au complexe sportif

Le gymnase B a été vidé et protégé, avant le déflocage.

Suite au remplacement du système de chauffage à l'hiver 2011-2012 (voir « Détours... - Printemps 2012 »), une nouvelle tranche de travaux a été entamée, début juin, au complexe sportif.

En raison des travaux de chauffage et d'éclairage au gymnase B, il est nécessaire de procéder, préalablement, au déflocage (désamiantage) de la dalle haute de cette salle, pour un montant de 105 000 €.
Les gymnases A, B et C seront équipés d'un nouvel éclairage plus performant et optimal pour les différents sports qui y sont pratiqués. Ces installations sont estimées, pour les 3 salles, à 35 000 €.
Le revêtement de sol du gymnase C, qui date de sa construction en 1981, sera remplacé par un parquet sportif d'une épaisseur de 35 à 40 mm, pour un montant de 135 000 €.
Tous ces aménagements bénéficient d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 19 % du montant TTC des travaux.

Le service technique renouvelle les effectifs

Les habitants en font souvent la réflexion : « On ne connaît plus personne parmi les ouvriers communaux ». Depuis quelque temps, la Commune a étoffé les effectifs des services techniques, d'où ces nouveaux visages.

Le menuisier de la Commune, Gilbert Wolff, a fait valoir son droit à la retraite à partir du 1er avril 2012. Avant son départ, il a formé son successeur : Jean-Claude Walther, 39 ans, originaire de Lampertsloch, titulaire du Brevet de Compagnon et du CAP Menuiserie. Sa formation, son expérience de 19 ans dans la menuiserie et sa polyvalence (entretien des espaces verts, maintenance de base en électricité, en sanitaire, en mécanique moteur à deux temps, permis cariste, etc.) en font un candidat idéal pour ce poste.
Depuis quelques années également, la Commune donne leur chance aux jeunes grâce aux contrats d'accompagnement dans l'emploi ou autres embauches contractuelles. Plusieurs CDD ont ainsi été transformés en CDI permettant à Marc-Antoine JACOB, Laetitia MEHN, Oriane SCHINI et Roseline VELO d'intégrer définitivement les services techniques.

Emploi : Expérimentation du contrat de 7h par semaine

La Ville de Reichshoffen est l'une des premières communes à adhérer au nouveau dispositif « Contrat de 7h par semaine » en recrutant deux Reichshoffenois bénéficiaires du RSA.

Les nouvelles recrues ont été accueillies à l'Hôtel de Ville par le Maire Hubert Walter. La signature du contrat s'est déroulée en présence des différents partenaires : Monique Stengel, référente RSA au sein du Conseil Général du Bas-Rhin et Françoise Beck de « L'Atelier », association d'insertion habilitée par le Conseil Général pour assurer l'accompagnement de ces personnes.
Ces contrats de 7 heures par semaine, d'une durée de 6 mois renouvelable, doivent permettre aux bénéficiaires du RSA, recrutés sur la base du volontariat, une reprise progressive d'activité. La volonté de la municipalité est de permettre à ces deux volontaires de remettre un pied dans le monde du travail. *« Votre désir d'intégrer ce dispositif et la motivation dont vous ferez preuve seront votre meilleur passeport dans la recherche d'emploi »*, a conclu le maire.

Une démarche expérimentale et innovante

Depuis le lundi 7 mai 2012, ces employés sont affectés aux Services Techniques de la Ville pour l'entretien du patrimoine et des espaces verts. Le RSA «activité» perçu sera complété par un salaire au SMIC horaire permettant aux bénéficiaires d'augmenter leur revenu de 131 € par mois. L'employeur, quant à lui, perçoit une aide publique du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'État, à hauteur de 95 % du salaire brut.

Les couches lavables... ou comment réduire ses déchets

À l'occasion de la semaine internationale de la couche lavable, qui s'est tenue du 16 au 22 avril, nous avons rencontré Laurence Jallet, ardente adepte des couches lavables.

Comment et pourquoi en êtes-vous venue à vous intéresser aux couches lavables (CL) ?

Avant, je ne connaissais absolument pas le système des CL. C'est en m'inscrivant sur un site dans le cadre de mon activité d'assistante maternelle que je les ai découvertes. Le hasard a ensuite voulu que l'une de mes connaissances fasse et revende ce type de produits. J'ai donc fait ma première commande avant la naissance de ma fille.

Combien faut-il acheter de CL pour un enfant ? Et quel coût cela représente-t-il ?

À raison de 5 à 6 couches par jour, il faut compter une vingtaine de couches pour fonctionner confortablement, 15 couches au minimum à condition de laver tous les jours. Le coût est variable : pour 20 couches, ça peut aller de 150 à 600 €. Il est possible également d'acheter à moindre coût en occasion. Et pour un deuxième enfant, ça ne coûte plus rien, alors que pour les jetables le budget est d'environ 2250 € par enfant.

Quelle est la durée de vie d'une CL ?

En raison des lavages répétés, une couche en coton, par exemple, dure de 4 à 5 ans. La culotte étanche en PUL est un peu plus fragile et tiendra environ 3 ans. Par contre, une culotte en laine vous durera toute la vie.

Quels sont les principaux avantages des CL ?

Ce qui me paraît le plus important, c'est la réduction des déchets (pour un enfant, les couches jetables représentent une tonne de déchets). Il y a évidemment les économies réalisées. Je citerai aussi l'aspect santé, les CL peuvent être prescrites en cas d'intolérance aux jetables ou d'érythèmes fessiers graves. On peut parler du côté éthique car beaucoup de modèles de couches lavables sont fabriqués dans le respect de l'environnement, avec des matières naturelles ou recyclées. En prime, il y a de très jolis modèles !

Quels sont les inconvénients ou remarques qu'on vous rapporte le plus souvent?

Ce qui revient le plus souvent, c'est la contrainte du lavage et surtout du rinçage avant stockage jusqu'à la prochaine lessive. Certains trouvent que ça fait de grosses fesses mais cela dépend vraiment du modèle choisi. D'autres craignent que ça gène les bébés pour marcher. Le coût peut être un frein car les parents pensent que l'investissement doit se faire en une fois. De mon point de vue, tous ces inconvénients n'en sont pas vraiment. Il est donc essentiel de prendre conseil avant achat auprès de quelqu'un qui s'y connaît ou qui utilise. J'aurais aimé bénéficier de cette aide avant de faire mon premier achat.

Contact : Laurence Jallet
Portable : 06 58 46 56 70
Courriel : l.jallet-mr@brindilles.fr

La mairie à l'heure du développement durable

Si vous avez reçu récemment un courrier de la mairie ou y avez fait une photocopie, vous aurez peut-être constaté que le papier est légèrement beige. Explications...

Depuis début mars, le personnel communal utilise du papier recyclé pour la plupart de ses impressions et photocopies. En début d'année, 6 types de papier aux teintes et grammages différents ont été testés. Le papier choisi répond à la norme ISO-9706 imposée par les archives départementales pour la conservation à long terme ou définitive des documents administratifs de la Ville.
Depuis quelques années, les actions en faveur du développement durable se multiplient (papier FSC pour le bulletin municipal, récupération des cartouches d'imprimante, remplacement des chaudières dans les bâtiments publics, panneaux photovoltaïques...). La protection de l'environnement est l'affaire de tous.

État civil

Naissances

Mars 2012

04 - Eren-Ahmet SIMSEK
fils de Bekir SIMSEK et de Ayse BAYRAKTAR

08 - Louanne Mélinda Christine BEDELL
fille de Marc BEDELL et de Mélinda SCHIMPF

13 - Eva Clara JUNG
fille de Mike JUNG et de Séverine ZIMMERMANN

14 - Emma Marina Audrey FICKINGER
fille de Michael FICKINGER et d'Adeline DUQUESNOY

28 - Léanna JACOB
fille de Yannick WATHLE et de Sandy JACOB

Avril 2012

16 - Maeva Laura BERTHELIN
fille de Stéphane BERTHELIN et de Manuela JOSEPH dit LEHMANN

20 - Ellia Charlotte HAAS
fille de Loïc HAAS et de Joëlle ANSTETT

22 - Charlotte Marie Josette DEBART
fille de François DEBART et de Mathilde BELIN

25 - Clara Camille Iris MANGEON
fille de Olivier MANGEON et Catherine KLEIN

Mai 2012

02 - Marion Edith Rachel RUHF
fille de Sébastien RUHF et Elisabeth ADOLFF

03 - Donovan KRIEGEL
fils de Jonathan KRIEGEL et Julie MARINHO

09 - Océane HEUSSNER
fille de Jonathan HEUSSNER et Cindy SEYLLER

21 - Nathan MORI
fils de Christophe MORI et de Laetitia CUNTZ

24 - Berat EKSIN
fils de Kemal EKSIN et de Nihal OCAK

25 - Maëlle Séverine JUCHS
fille de Fabien JUCHS et de Séverine WEBER

27 - Eloïse Lucia Marie STEYER
fille de Frédéric STEYER et de Céline GANGLOFF

31 - Gaëlle Mary et Sarah Enora NIERENGARTEN
filles de Pascal NIERENGARTEN et d'Estelle FATH

31 - Zümra-Meryem CESUR
fille deRecep CESUR et de Raziye KURTUL

Mariages

Mars 2012

03 - Cédric LICKEL et Mélanie THOMANN

Avril 2012

21 - Djaffar LAACHI et Aurore BALMER

28 - Otthmann MOUASSA et Sevil VAR

Mai 2012

05 - Mickaël ATZENHOFFER et Karine KOCHER

12 - Cevâhir ASLAN et Melek KARADUMAN

Décès

Mars 2012

07 - Marie-Thérèse SCHEIBEL, née HAAG

11 - Noële Marie Louise BROBECKER, née ALEXANDRE

17 - Jean Marie KLIPFEL

29 - José VALENTE MARQUES

Avril 2012

09 - Raymond Lucien EHALT

11 - Naile SARMASIK, née KASA

18 - Anny Louise BENDER, née STRUB

20 - Anne DUBOIS, née LEHNERT

23 - Elise Victorine VOGT, née SCHEHR

Mai 2012

10 - Jean Claude BAUER

11 - Marcel PFEIFFER

18 - Odile Joséphine GARNIER, née BURG

23 - Nicole Marie Anne BAUER

25 - Berthe Marie Thérèse Monique HUFSCHMITT, née SUFFERT

En Bref

Avis de recherche

En décembre 2011, nous lancions un appel pour identifier les personnes sur la photo ci-dessous (venue du Général Philippot le 23 novembre 1918). Claude Damm y a reconnu deux personnes : son grand-père Eugène Robein (1874 - 1943) qui fut adjoint au maire, chef de la musique Ste Cécile et directeur de l'usine d'électricité, ainsi que François Grussenmeyer père, en arrière-plan, porte-drapeau.

Une nouvelle jeunesse pour les murs de l'école

Depuis la rentrée 2010, les salles de classe des écoles maternelles et élémentaires de Reichshoffen sont tour à tour rénovées. Les CP de l'école élémentaire François Grussenmeyer ont interrogé la peintre, Mireille, sur le chantier.

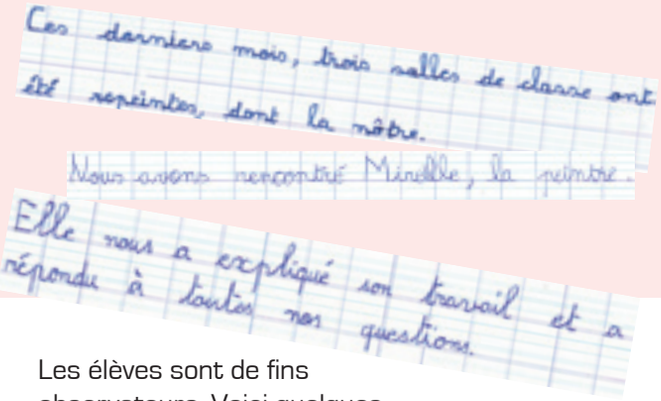
Ces derniers mois, trois salles de classe ont été repeintes, dont la nôtre.

Nous avons rencontré Mireille, la peintre.

Elle nous a expliqué son travail et a répondu à toutes nos questions.

Les élèves sont de fins observateurs. Voici quelques questions qui les turlupinaient :

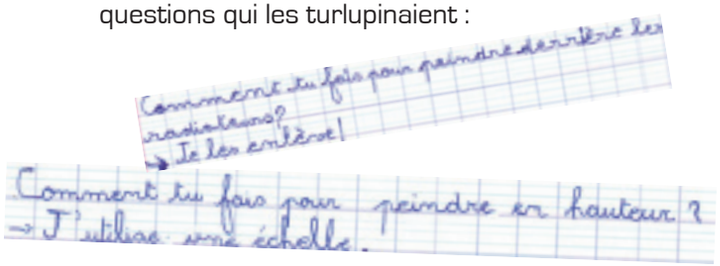
Comment tu fais pour peindre derrière les radiateurs?
→ Je les enlève!

Comment tu fais pour peindre en hauteur ?
→ J'utilise une échelle.

La classe de CP de Mme Lages et de Mme Jund.

Le Musée fait son cinéma

Du 2 mai au 31 octobre, le musée historique et industriel sera ouvert tous les jours de 14h à 18h, sauf les mardis. Le thème de l'exposition temporaire de l'année est : « Le siècle du cinématographe : du cinéma muet au cinéma parlant ».

Dans la continuité de l'exposition 2011 « De la lanterne magique au cinématographe », l'exposition passe de la magie de l'image à la technique et l'industrie de l'image en mouvement continu. Cinq collectionneurs ont mis à disposition de nombreux et magnifiques appareils, ainsi que de multiples documents pour enrichir l'exposition 2012. Un siècle d'histoire est évoqué à travers ces objets qui nous ont fait et nous font encore rêver. Le coup d'envoi de la nouvelle saison a été donné lors du vernissage, le vendredi 27 avril 2012. Le musée vivra au rythme des multiples animations pour petits et grands qui en feront un lieu de culture vivant et dynamique (voir agenda ci-contre). Ces ateliers seront assurés par les collectionneurs ayant prêté leurs objets au Musée.

Sous l'impulsion d'Étienne Pommois, un catalogue des collections du Musée a vu le jour. Les visiteurs y retrouveront les objets exposés au musée, leur histoire et, par là-même, l'histoire de Reichshoffen pour un prix modique de 5 €.

La culture doit être accessible à tous. Les tarifs pratiqués par le Musée Historique et Industriel répondent à cet objectif.
Tarif normal : 2,50 €
Tarif réduit : 1,70 € (jeunes de 14 à 18 ans, étudiants, groupes de plus de 10 personnes, handicapés)
Gratuit pour les moins de 14 ans.

Musée historique et Industriel (Musée du Fer)
9 rue Jeanne d'Arc - 67 110 Reichshoffen
Tel. : 03 88 80 34 49
www.musee-reichshoffen.webmuseo.com

L'agenda du Musée

Plusieurs animations vous sont proposées tout au long de la saison, de 14h à 18h, les dimanches suivants :

- 24 juin : Atelier de transfert de cassette VHS, SVHB... sur DVD.
- 1er juillet : Projection de film sur des grands moments de la vie de Reichshoffen.
- 5 août : Films fixes pour enfants.
- 9 août : Atelier de transfert de films en argentiques amateurs sur DVD.
- 2 septembre : Journée Européenne de la Culture Juive.
- 9 septembre : Atelier de transfert de films argentiques amateurs sur DVD.
- 16 septembre : Journée du Patrimoine, projections de films 9,5 mm ou 8 mm.
- 23 septembre : Atelier de montage DVD, utilisation de logiciel de montage.
- 7 octobre : Projection « Bandes annonces ».

Juillet

01 - Projection de films sur des grands moments de la vie de Reichshoffen tels que le 700e anniversaire de la Charte, de 14h à 18h au Musée Historique et Industriel.

02 - Rencontre des Arboriculteurs au Verger de l'Association à 17h.

07 - Vide-greniers organisé par l'ACAIRN rues du Général de Gaulle et du Général Leclerc toute la journée.

08 - Pique-Nique au Plan d'eau de Reichshoffen, dès 10h.

14 - Fête Nationale (voir programme p.5).

22 - Fête de la Moto avec bénédiction organisée par le Coyote Moto Club, place de la castine, de 9h à 18h.

Août

05 - Films fixes pour enfants de 14h à 18h au Musée Historique et Industriel.

06 - Don du sang à l'Espace Cuirassiers de 16h30 à 20h.

06 - Rencontre des Arboriculteurs au Verger de l'Association à 17h.

06 - Cérémonie commémorative de la Bataille de 1870 au Monument du Centenaire à 17h30.

Septembre

02 - Concours d'Obéissance organisé par la Société du Chien de Défense, toute la journée, au Club Canin.

02 - Films fixes sur l'ancien testament dans le cadre de la journée Européenne de la culture Juive de 14h à 18h au Musée Historique et Industriel.

03 - Rencontre des Arboriculteurs au Verger de l'Association à 17h.

08 - Rencontre du 3e Âge Kandel / Reichshoffen à Kandel l'après-midi.

09 - Pêche Intersociétés au Hall des Pêcheurs dès 9h.

09 - Atelier : Transfert de films argentiques sur DVD par la Société d'Histoire au Musée Historique et Industriel de 14h à 18h.

09- Concert par la Musique Municipale au Parc du Casino à 14h30.

16 - Marché aux Puces, de l'Amicale des Pompiers à la place de la castine toute la journée.

16 - Journée du Patrimoine : Projection de films des années 1930/1950 par la Société d'Histoire au Musée Historique et Industriel de 14h à 18h.

22 - Visite guidée d'Oberbronn historique, par la Société d'histoire, départ à 14h au parking du Couvent à Oberbronn.

23 - Atelier de montage DVD par la Société d'Histoire au Musée Historique et Industriel à 14h.

28 - Don de Plasma, rendez-vous à l'Hôtel de Ville à 17h.

30 - Exposition de fruits par les Arboriculteurs à l'Espace Cuirassiers toute la journée.

30 - Régionale d'élevage du Beauceron et Certificat d'Aptitude Naturelle au Troupeau organisés par la Société Chien de Défense toute la journée au Club Canin.

Rappel de civilités

Crottes de Chiens sur les trottoirs

Des remarques à ce sujet nous ont déjà été faites à de multiples reprises et nous y avons déjà consacré de nombreuses lignes dans ce bulletin municipal. Rappelons qu'un arrêté municipal interdit de laisser les déjections canines souiller les voies publiques. Les contrevenants sont passibles d'une amende. Le Conseil Municipal des Enfants élabore de nouveaux panneaux pour sensibiliser les maîtres de chiens à ce problème. De plus, la Ville met gratuitement à disposition des propriétaires de chiens des sachets ramasse-crottes, sur simple demande à l'accueil de la mairie.

En vitrine...

Le personnel de la Maison Marzolff remarque régulièrement, sur la terrasse de la maison de retraite, des parents qui attendent leurs enfants à la sortie de l'école et regardent même à l'intérieur par les baies vitrées. La terrasse de l'établissement est un lieu privé. Ce n'est pas une aire d'attente, de promenade ou de jeux. Les regards insistants à l'intérieur sont indécents et irrespectueux envers les seniors qui y vivent et se sentent épiés.

La Police Municipale vous informe

À partir du 1er juillet 2012, les automobilistes devront posséder un éthylotest, non usagé, disponible immédiatement et respectant la date de péremption, dans leur voiture.

Entretien des bouches d'égout

Tout comme on balaye le caniveau, il est vivement conseillé de libérer les bouches d'égouts des feuilles, branchages ou cailloux pour faciliter l'écoulement de l'eau en cas de fortes pluies et éviter ainsi des inondations dans sa cave ou dans sa propriété.

Les déchets font de la résistance

S'il est bien de trier et d'emmener ses déchets verts ou gravats à la déchèterie, ça l'est moins de perdre une partie du chargement en cours de route. Si toutefois cela arrivait, il serait tout naturel de ramasser les débris perdus.

Nombreux sont ceux qui font leur compost et nous les en félicitons. Parfois, il s'en échappe des odeurs pestilentielles qui peuvent gêner les voisins. Placez votre compost à bonne distance du voisinage et prenez conseils auprès de la CCPN (Tél. : 03 88 05 86 86). Un bon compost ne dégage pas d'odeurs !

Intercommunalité

Rêves de Mômes

Du 5 au 10 août 2012, aura lieu le 9e festival Rêves de Mômes, festival jeune public des arts vivants de Niederbronn-les-Bains. Durant 5 jours, le Réseau Animation Intercommunale (RAI) propose aux petits comme aux grands des spectacles de qualité, des ateliers artistiques originaux, des spectacles décentralisés dans les communes du canton, un village de jeux... La plupart des spectacles sont gratuits, les autres au tarif unique de 3 €.

Le programme complet du festival est téléchargeable sur www.reseau-animation.com dans la rubrique «secteur enfance».

Renseignements au RAI - 5 rue des Juifs - 67110 Niederbronn-les-Bains.

Courriel : revesdemomes@reseau-animation.com - ligne directe du festival : 09 72 26 96 19.